



FICHE D'INSTRUCTION DU PROJET :
UNION DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DE MEKHE

OBJET :

Projet de sécurité alimentaire à partir de la constitution de banques de céréales.

ELIGIBILITE DE LA STRUCTURE :

- Agrément OK.
- 70 groupements membres, environ 5000 personnes dont 60% de femmes.
- Structure créée en 1985, membre de la FONGS.
- Depuis 1995, création de près de 100 caisses d'épargne et de crédit, et création au niveau de l'Union d'une Coopérative Rurale d'Epargne et de Crédit en 1999 (environ 20 millions FCFA de fonds propres, gestion de 85 millions d'encours de crédit, taux de remboursement interne : 98%)
- L'Union dispose en propre de 15 animateurs répartis sur le terrain.
- Pièces à joindre au dossier : copie statuts et règlement intérieur, copie agrément officiel du GIE.

ORGANISATION ET FAISABILITE TECHNIQUE DU PROJET :

- L'Union achète un stock de céréales qu'elle prête à ses groupements. Les groupements vendent ou cèdent à crédit les céréales à leurs membres en période de soudure. A la récolte, les paysans remboursent le cas échéant leur crédit et vendent leur récolte au groupement qui constitue ainsi la banque de céréales pour la soudure suivante.
- Possibilité complémentaire d'épargne en nature dans la banque de céréales.
- Prix de vente des céréales avec marge afin de financer les frais liés au projet (frais financiers, pertes sur stocks, petit matériel d'exploitation, amortissement magasins...)
- Projet sans difficulté technique mais avec une forte nécessité de maîtrise organisationnelle et de bons outils de gestion de stocks.
- Les banques de céréales constituent un volet d'un projet « sécurité alimentaire » plus global intégrant un volet semences (soutenu par la coopération professionnelle canadienne) et un volet transformation (en cours de montage avec Alternatives Energétiques et la SIDI)

RENTABILITE DU PROJET :

- Dépenses initiales prévues :
 - Stock mil : 37 500 000 FCFA
 - Construction 5 magasins : 6 250 000 FCFA
 - Equipements 15 magasins : 750 000 FCFA
 - Petit matériel d'exploitation : 1 500 000 FCFA
 - **TOTAL : 46 000 000 FCFA**
- Prêt sollicité : 46 000 000 FCFA (100%)
 - Autofinancement constitué à partir d'autres volets du projet global...
- Compte d'exploitation bénéficiaire de 3 125 000 FCFA en année 1 et 2 (avec évaluation des pertes à environ 5% du volume stocké).
- Compte de trésorerie à faire.

CONCLUSION :

Projet nécessitant de détailler quelques éléments d'organisation et de flux (notamment à partir de la deuxième année) de façon à se baser sur une bonne prospective des besoins et modes de constitution des banques de céréales en année 2 et 3.

Avis favorable pour un premier prêt de 20 000 000 FCFA (destiné exclusivement au financement de stock de céréales), sur trois ans à 3.5% d'intérêt. Remboursement par échéances semestrielles avec un différé de remboursement du capital d'une échéance. Un éventuel prêt complémentaire pourra être étudié à l'issue de la première année en fonction de l'évaluation du fonctionnement et de l'organisation du système « banques de céréales » mis en place.

Sous réserve d'un engagement de l'UGPM sur les éléments suivants :

- **Rétrocession des crédits aux groupements à un taux maximum de 5%.**
- **Pas de prélèvements de frais supplémentaires au niveau de l'UGPM (ré-affectation au programme « sécurité alimentaire » de l'intégralité du bénéfice dégagé par les opérations, notamment sous la forme de ristournes sur le prix d'achat de céréales en période de soudure, ou de prime sur le prix de vente payé au producteur).**
- **Mise en place d'un système d'épargne obligatoire pour les paysans qui bénéficient de crédits en période de soudure (afin de ne pas entretenir la dépendance).**
- **Description détaillée de l'organisation et des flux physiques et financiers liés à ce projet (à faire avec l'animateur du projet).**
- **Etablissement d'un compte de trésorerie sur 3 ans.**